



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES PERSONNES AGEES DU PLATEAU EST DE ROUEN

Résidence BELLEVUE : 4bis rue Léon Devaux BONSECOURS

Résidence des PERETS : rue du Docteur Schweitzer LE MESNIL-ESNARD

PRESTATIONS 2020

LOYERS :

Résidence Bellevue

54 appartements

Types d'appartements

F1 bis - 35 m²

Redevance mensuelle : 702.37 €

F2 55 m²

Redevance mensuelle : 912.63€

Résidence des Perés

39 appartements

Types d'appartements

F1bis - 33 m²

Redevance mensuelle : 735.47 €

Les redevances mensuelles incluent :

- Le loyer principal
- La provision pour charges :
 - Le chauffage
 - L'eau froide et chaude
 - Le personnel responsable de la résidence et le personnel d'entretien
 - Le personnel d'astreinte 7j/7
 - L'entretien des espaces verts et parties collectives
 - Un service de lingerie (seule la lessive est à fournir)
 - Un service d'animation.

La consommation d'électricité des parties privatives et communes ne sont pas incluent dans la redevance. Elle fait l'objet d'un règlement annuel selon le relevé effectué en début d'année (sur l'année N moins un).

- Nos logements sont conventionnés pour recevoir L' A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) selon les ressources.
- Le montant de la caution est d'un mois.

SERVICES :

- ❖ Une hôtesse de Résidence assure le service de la résidence tous les jours du lundi au vendredi. Elle peut intervenir auprès des résidents en cas d'urgence de jour comme de nuit. Pendant ses temps de repos ou de congés, un service d'astreintes intervient.
- ❖ Un service de restauration en salle est proposé du lundi au vendredi midi sur les Résidences.

Tarif : 4.90 € le repas.

- ❖ Un service de portage de repas est possible en s'adressant au CCAS des mairies de BONSECOURS et DE MESNIL-ESNARD.
- ❖ Un service d'animation est proposé :
activités physiques (gym douce), activités cognitives, sensorielles (loisirs créatifs, chorale)
activités de lien social (rencontres intergénérationnelles, anniversaires, fêtes du calendriers), groupes de discussions.